



RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION DU RÉSEAU DES CENTRES D'EXCELLENCE (CoE) DE L'UIT POUR LA REGION AFRIQUE

**11 AU 12 MARS 2019
NAIROBI, KENYA**

INFORMATIONS POUR LES PARTICIPANTS

1. LIEU DE LA RÉUNION

La réunion du comité de gestion du réseau des Centres d'excellence (CoE) de l'Union internationale des Télécommunications (UIT) pour la région Afrique se tiendra du 11 au 12 mars 2019 au Movenpick Hôtel & Résidences, Nairobi (www.movenpick.com/en/africa/kenya/nairobi/hotel-residences-nairobi/overview).

2. HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

Une liste d'hôtels recommandés a été fournie. Les participants sont responsables de leurs coûts d'hébergement. Cependant, des tarifs spéciaux ont été négociés par le comité organisateur, comme indiqué dans la liste des hôtels. Les participants sont invités à faire leur réservation directement dans l'un des hôtels mentionnés et à communiquer leurs informations de réservation au secrétariat local.

3. VISA

Tous les voyageurs au Kenya doivent être en possession d'un passeport en cours de validité, délivré et reconnu par leur gouvernement.

Les ressortissants d'États partenaires de l'Afrique de l'Est titulaires d'un passeport valide et d'autres documents de voyage acceptables peuvent être munis d'un laissez-passer pour visiteur à l'arrivée à un point d'entrée au Kenya, valable pour six mois. Les voyageurs qui entrent au Kenya par la route sont invités à passer les points d'entrée officiels et à se présenter immédiatement à un Agent d'Immigration.

Toutefois, les citoyens de pays extérieurs à la région doivent noter que les visas sont délivrés dans les missions kenyanes à l'étranger et également aux points d'entrée et de sortie. La durée du visa de visiteur varie en fonction de la durée du séjour. Les frais de visa applicables sont indiqués ci-dessous:

RAIS DE VISA

- i. Visa de transit: US \$20
- ii. Visa de référence: US \$10
- iii. Visa d'entrée simple / aller simple: US \$50
- iv. Visa de voyage multiple (toutes nationalités confondues): US \$100

NB Tous les frais de visa sont payables en dollars américains seulement (pour toutes les nationalités)

Les participants sont invités à consulter le site Web du Ministère de l'Immigration et de l'Enregistrement des Personnes de la République du Kenya pour obtenir des informations détaillées sur les conditions d'obtention des visas à l'adresse: <http://www.immigration.go.ke/>. Les demandes de renseignements peuvent également être adressées à une Ambassade ou à un Consulat du Kenya dans les pays de résidence. Si un visa de référence est requis, les participants sont invités à obtenir ce document officiel avant de se rendre au Kenya.

4. VOYAGE AÉRIEN

L'aéroport International Jomo Kenyatta (JKIA) est le principal aéroport de Nairobi. C'est le plus grand et le plus achalandé des aéroports d'Afrique Orientale et Centrale. Il sert de plaque tournante au transit pour les principales compagnies aériennes ainsi que de passerelle pour les visiteurs des parcs animaliers, du patrimoine culturel, des paysages pittoresques et des opportunités commerciales qui sont précieuses en Afrique. L'aéroport sert également de centre de fret important pour les marchandises entrantes et sortantes.

JKIA est situé à Nairobi, à 20 minutes du Quartier Central des Affaires. La plupart des grands hôtels de Nairobi ont leur gare au terminal d'arrivée pour faciliter la tâche des clients à leur arrivée. Sa connectivité avec le reste du monde est également renforcée par la présence des grandes compagnies aériennes.

5. VOYAGE ET TRANSPORT

Les participants sont responsables de l'organisation de leur voyage. Toutes les informations de voyage, y compris le numéro de vol, les dates et heures d'arrivée et de départ, doivent être envoyées au comité organisateur dont le contact est indiqué dans le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de l'événement, <http://www.aftalti.org>. L'organisateur fournira le transport aux participants comme suit:

- a) À l'arrivée et au départ de l'Aéroport International Jomo Kenyatta et à destination de celui-ci.
- b) Des hôtels désignés au lieu de la réunion et retour
- c) Pendant les événements sociaux organisés pour les délégués

6. CLIMAT

Le Kenya bénéficie d'un climat tropical agréable et les températures moyennes prévues pour le mois de mars devraient se situer autour de 27 à 29 degrés celsius.

7. HEURE LOCALE

GMT +3 heures

8. MONNAIE, BANQUES ET CARTES DE CRÉDIT

L'unité monétaire est le Shilling Kényen (Ksh). Les taux de change indicatifs au 1er février 2019 sont les suivants:

1USD	=	Ksh 100
1 EURO	=	Ksh114
1 Pound Sterling	=	Ksh130

Veuillez noter que ces tarifs peuvent être modifiés

- Les principales cartes de crédit internationales sont largement acceptées pour les transactions.
- Les banques sont ouvertes de 9h00 à 16h00 du lundi au vendredi.
- Les Bureaux de Change situés dans différentes parties de la ville sont ouverts de 9h00 à 16h00 du lundi au vendredi.
- Le transfert d'argent mobile (banque électronique) est proposé par les quatre opérateurs de télécommunications: Safaricom Limited, Airtel Limited et Orange Kenya.

- Des services de transfert d'argent de Western Union et Money Gram sont également disponibles dans la plupart des banques.

9. ELECTRICITE

L'alimentation en électricité au Kenya est de 240 Volts avec une fréquence de 50 Hertz et les prises électriques sont de 13 ampères.

10. INFORMATIONS SANITAIRES POUR LES VOYAGEURS AU KENYA

Avant de vous rendre au Kenya, vous devrez peut-être vous faire vacciner et prendre des médicaments contre les maladies pouvant être prévenues par la vaccination et d'autres maladies dont vous pourriez courir le risque à destination. Notez que votre médecin ou votre fournisseur de soins de santé déterminera ce dont vous aurez besoin, en fonction de facteurs tels que votre santé et vos antécédents de vaccination, les régions du pays que vous visiterez et les activités planifiées.

Pour un bénéfice optimal, il est conseillé de consulter un prestataire de soins de santé au moins 4 à 6 semaines avant votre voyage, afin de laisser le temps que vos vaccins prennent effet et de commencer à prendre des médicaments pour prévenir le paludisme, si nécessaire. Même si vous avez moins de 4 semaines avant de partir, il est recommandé de consulter un prestataire de soins de santé pour obtenir les vaccins, médicaments antipaludiques et autres médicaments nécessaires, ainsi que des informations sur la manière de vous protéger de la maladie et des blessures pendant votre voyage.

AVIS AUX VISITEURS DE LA VACCINATION DE LA FIÈVRE JAUNE.

CONTACTS DU PAYS HÔTE:

Mme Rachel Alwala
Directeur Adjoint / Communications et Affaires Extérieures
Autorité des Communications du Kenya
P.O. Box 14448 Nairobi 00800
Tél:+254 703 042 475
E-mail: alwala@ca.go.ke

Mme Linet Onyando
Ag. Manager / Affaires extérieures
Autorité des Communications du Kenya
P.O. Box 14448 Nairobi 00800
Tél:+254 703 042 435
E-mail: onyando@ca.go.ke

Mme Viola Munyoki
Assistant Manager / Événements
Autorité des Communications du Kenya
P.O. Box 14448 Nairobi 00800
Tél:+254 703 042 218
E-mail: munyoki@ca.go.ke